



JE SUIS OFFICIEL EN ATHLETISME – MISES A JOUR



Version	2.1
Date révision	01/04/2018
Auteur	Didier Foulon

1 Table des matières

1	Table des matières	2
2	Introduction	3
3	Modifications du règlement (2018-2019)	4
4	Corrections version 2.1 (de 2.0)	7

2 Introduction

Ce document a pour but de documenter les mises à jour effectuées dans le livret « Je suis officiel en athlétisme ».

La version de ce document est liée à la version du livret.

3 Modifications du règlement (2018-2019)

6.5 Relais

Le départ des courses de relais s'effectue comme pour une course individuelle.

Les athlètes doivent se transmettre un témoin dans la zone de transmission :

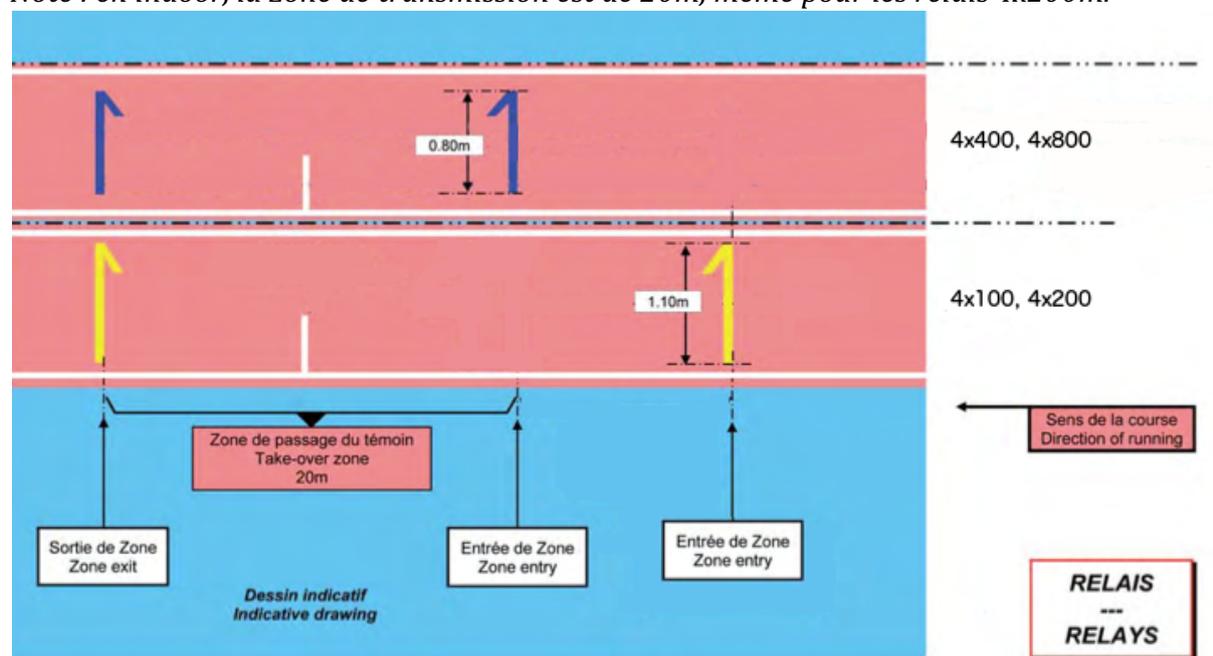
- 20m pour les parcours de 400m ou plus
- 30m pour les parcours de moins de 400m

La zone de transmission se termine toujours 10m après la ligne théorique de départ.

C'est la position du témoin qui est jugée et non la position des relayeurs. Le témoin doit être tenu durant toute la course. L'athlète le faisant tomber doit le ramasser et doit reprendre sa course depuis l'endroit de la chute.

Les relayeurs disposant d'une zone de transmission de 30m peuvent placer une marque (ruban adhésif de maximum 40cmx5cm d'une couleur distinctive) dans leur couloir.

Note : en indoor, la zone de transmission est de 20m, même pour les relais 4x200m.



7 Concours

7.1 Général

7.1.1 Délais

Chaque athlète doit respecter un délai raisonnable pour effectuer son essai. Ce délai dépend de l'épreuve et du nombre d'athlètes encore en compétition.



Un officiel lève et maintient levé un drapeau jaune (), ou par tout autre signal, pour signaler à l'athlète qu'il ne lui reste que 15" pour débiter son essai. Il sera abaissé lorsque :

- L'essai est achevé ;
- Le délai est écoulé et que le drapeau rouge pour le signaler est levé.

Epreuves individuelles			
Nb athlètes	Hauteur	Perche	Autre
> 3 + tout 1 ^{er} essai	30"	1'	30"
2 ou 3	1'30"	2'	1'
1	3'	5'	-
Essais consécutifs	2'	3'	2'

Epreuves combinées			
Nb athlètes	Hauteur	Perche	Autre
> 3 + tout 1 ^{er} essai	30"	1'	30"
2 ou 3	1'30"	2'	1'
1 ou essais consécutifs	2'	3'	2'

Notes :

- *Excepté pour les essais consécutifs, un changement de délai ne sera appliqué que lorsque la barre est élevée à une hauteur supérieure ;*
- *Le délai sera augmenté d'1' pour le vainqueur d'un concours de saut en hauteur ou de saut à la perche lorsque l'athlète fait une tentative d'un record pertinent pour la compétition.*

Modification des délais autorisés sur toutes les pages « Chef Concours » (8.4 → 8.11) ainsi que pour le résumé des délais (8.13).

7.1.2 Dossards

Le chef-concours procède à la vérification des dossards. Ces dossards sont placés sur la poitrine de l'athlète.

Note : Dans les sauts verticaux, l'athlète peut placer son dossard à sa meilleure convenance sur la poitrine ou sur le dos.

Note : Dans les compétitions internationales, les athlètes ont un dossard sur la poitrine et un sur le dos excepté dans les concours de sauts où 1 seul dossard est obligatoire.

7.1.3 Essais

Les athlètes doivent concourir dans l'ordre tiré au sort. **Lorsqu'un athlète participe à plusieurs épreuves simultanées, il a droit à différer des essais pour autant que ceux-ci restent dans le même tour que ses adversaires et que ce ne soit pas le dernier essai de l'athlète dans un concours.**

Le nombre d'essais dépend de la catégorie et de l'épreuve.

Note : L'organisateur peut décider de limiter le nombre d'essais en fonction du nombre de participants.

Type d'épreuve	BPM (\leq U14) ou Epreuves Combinées	Epreuves individuelles ($>$ BPM (\geq U16))		
		\leq 8 athlètes	$>$ 8 athlètes	
			Tous	Les 8 ^{ers}
Lancers	3	6	3	+ 3
Sauts horizontaux				
Sauts verticaux	Indéterminé, élimination après 3 échecs consécutifs			

Note : lorsqu'il y a 6 essais (directement ou 3+3), un classement intermédiaire est établi après 3 essais. Les athlètes qualifiés pour les 3 essais suivants participeront dans l'ordre inverse du classement.

La validité d'un essai sera indiquée par le chef-concours par un drapeau blanc () lorsque l'essai est achevé.

L'échec d'un essai sera indiqué par le chef-concours par un drapeau rouge ()

7.1.4 Mesure

Tous les essais valides doivent être mesurés. Les mesures sont arrondies au centimètre inférieur.

Note : dans les épreuves de sauts verticaux, la mesure se fera lors de chaque changement de hauteur.

7.1.5 Résultats des essais

Les indications suivantes sont utilisées pour noter le résultat d'un essai.

Résultat de l'essai	Symbole	
	Sauts verticaux	Autres
Valide	0	Mesure
Echec	X	
Impasse	-	

4 Corrections version 2.1 (de 2.0)

- Lancers : ajout du mot « minimum » pour les lignes de 75cm et de 7cm dans les concours de lancers aux pages 25, 26, 27 et 29 ainsi que dans les pages « Chef concours » respectives (pages 38, 40, 42 et 44) ;
- Perche : ajout la taille maximale (5cm) de la ligne indiquant le plan zéro sur les mousses pour le concours de Perche (page 43) ;
- Triple : remplacement de la distance entre la ligne d'appel et la fin de la zone de réception (≥ 21 m).